



<u>ADDENDA</u> au Mémoire présenté par le Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal à la Commission parlementaire portant sur la réforme de la communauté urbaine de Montréal (Loi 46)

## Article 50 du projet de loi 46

Nous proposons la modification suivante:

90 limiter la période de fonctionnement du moteur d'un véhicule stationné et interdire l'émission d'agents polluants, provenant d'un véhicule, dont la concentration excède le degré prescrit par le règlement.

Cette modification vise à préciser la portée de l'article en incluant les substances polluantes contenues dans les émanations des moteurs d'automobiles et qui pourraient sembler exclues par l'emploi du mot fumée.

## Article 349 de la Loi de la CUM

Ajouter à l'article existant la partie soulignée:

349. La Communauté est une municipalité au sens de la Loi ..... de la Loi de la régie des eaux (Statuts refondus, 1964, Chapitre 183), de la Loi modifiant certaines dispositions législatives concernant la démocratie et la rémunération des élus dans les municipalités (Chapitre 16, 1980) et une corporation....

Cet ajout est destiné à clarifier une question relative à l'application de l'article 77 du Chapitre 16 de 1980 qui introduit une période de questions orales lors des séances du Conseil des municipalités.